



PROCÈS VERBAL

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Mardi 16 janvier 2024

Édifice St-René

NOM	PRÉSENT	ABSENT
Bergeron Patricia	X	
Bouziri Olfa		X
Cavé Préné	X	
Daoust Dominique	X	
Gingras Lise	X	
Guitard-Lortie Véronique		X
Klushecov Karin		X
Mavakala Lionel	X	
Parent Sylvain	X	
Payment Janie	X	
Périard Manic	X	
Rochon Katia REPLACÉE PAR Sanscartier-Woodstock Lucie	X	
Smith Isabelle	X	
Valois Caroline	X	

1. Ouverture de la réunion : 18 h 08 Il y a quorum.

2. Adoption de l'ordre du jour : Isabelle Smith

Résolution 2023-2024-10

3. Adoption du procès-verbal : Préné Cavé

Correction apportée pour le nom de la présidente : Janie Payment non Janye Paiement

Résolution 2023-2024-11

4. Parole au public : Aucun public

5. Informations de la direction:

Mme Valois souhaite la bienvenue et souligne que le retour en classe est très apprécié par tous.

- **Nomination**

Michael Larouche : Sylvain Parent, enseignant en musique, remplacera Michaël Larouche vu son intérim comme adjoint à mi-temps.

- **Présentation**

Sylvain fait une courte présentation. Les membres se présentent à Sylvain.

- **Plan de rattrapage**

Le service en orthopédagogie et le tutorat sont bonifiés

Nous sommes à l'organisation d'un plan de rattrapage pour la semaine de relâche.

- **Classe d'accueil**

La deuxième classe se met en place. L'entrée progressive débute le mercredi 17 janvier 2024.

- **Leucan**

Leucan a été choisi cette année. Le montant total de 355\$ est remis en totalité à la cause.

- **Activités**

Les activités reprennent lentement, car les moyens de pression sont terminés.

Nous avons déjà des activités à venir.

- **Retraite progressive**

Le vendredi 22 mars 2024 est la dernière journée de Madame Valois. Le retour est prévu au début de juillet.

Une direction sera en remplacement par intérim.

- **Aucuns frais d'activité**

L'école est à l'aise financièrement. C'est une chance pour vos enfants. Tous les frais d'activités pour les enfants du service de garde seront assumés par l'école lors d'activités prévues pendant les journées pédagogiques.

6. Présentation des états financiers

Il s'agit d'un point d'information puisque le tout a été adopté en juin dernier 2023-2024. Le document des états financiers a été remis pour la présentation.

P.2 L'année 2022-2023 s'est terminée avec un surplus de 80 612\$. Cette année a débuté avec ce montant.

P.4 On note l'engagement des enseignants. On constate que 81% des dépenses de cette mesure s'applique à des libérations. Un montant de 60 901\$ a été déboursé en salaire permettant la formation continue.

P.5 La majorité des dépenses de la mesure du soutien est attribuée aux honoraires et contrats pour un soutien direct à l'élève (50%). Les fournitures et le matériel utiles sont l'autre grande catégorie avec 41 % des dépenses. Le centre de service a redonné un surplus de 61 000\$ après la pandémie.

P.6 La mesure administration s'applique en grande partie au secrétariat (fournitures, cellulaires, etc.).

P.7 L'investissement majeur l'an passé a été utilisé pour la restauration de la bibliothèque (peinture, mobilier, etc.).

P.8 Le service de garde génère de très gros montants avec une fréquentation régulière de 279 enfants en 2022-2023.

À partir de janvier, cette année, le montant sera moindre puisque les activités seront payées par l'école.

P.9 L'école de l'Odyssée répond à plusieurs critères établis par le gouvernement ce qui permet de recevoir les montants octroyés. Les montants en surplus d'une école peuvent être redonnés aux écoles en déficit.

P.10 Les soldes des résultats des activités et campagnes de financement peuvent être transférés au fonds à destination spéciale, par exemple, pour l'embellissement de la cour.

P.11 L'excédent accumulé en 2022-2023 est de 79 108\$. Ce montant est disponible pour commencer l'année. Le fond à destination spéciale pour débiter l'année est de 9785\$.

- Sylvain s'informe pour le fonctionnement des Choralies. Il dit que la mesure doit devrait être utilisé, par exemple, pour un diner pizza avec les participants de la chorale.
- Madame Valois spécifie que plus on a d'argent, plus le tout devient complexe à gérer.
- **Question sur les états financiers** : « Pourquoi y a-t-il tant de gros montants non dépensés? » Les plus grands montants sont pour l'embauche. Cependant la pénurie de personnel fait en sorte que l'on ne peut pas tout dépenser. C'est pourquoi ils apparaissent et sont reportés l'année d'après.

7. Interdiction de cellulaire en classe

Avant la grève, le ministre a informé que les cellulaires ne sont plus permis en classe.

À l'Odyssée, cette règle était déjà à l'agenda. Malgré que la règle fût déjà en place, le ministre veut tout de même la résolution de cette interdiction.

Résolution 2023-2024-12 : Proposé par Prénel Cavé

Adopté à l'unanimité par les membres du conseil d'établissement

8. Plan de lutte

Mme Valois informe le C.É. des modifications au plan de lutte.

Le plan de lutte a déjà été approuvé par le conseil d'établissement en 2022-2023. Toutefois, un élément a été ajouté par rapport aux incidents à caractères sexuels en début d'année 2023-2024. La majorité des libellés sont tirés de la loi sur l'instruction publique (LIP). Le protecteur national a été ajouté pour tous les types de plaintes, mais en grande partie pour les plaintes à caractères sexuels.

Dès qu'il y a une problématique s'apparentant à un acte à caractère sexuel, on fait appel au policier et au protecteur national de l'élève.

Résolution

2023-2024-13 : proposé par Manic Périard

Adopté à l'unanimité par les membres du conseil d'établissement

9. Projet éducatif

Le projet a été travaillé l'an dernier. La date limite pour la remise de celui-ci a été prolongée par le ministre. Comme nous l'avons déjà travaillé et terminé, nous sommes en mesure de le présenter.

Premier objectif : le taux de réussite en lecture

Nous n'avons pas beaucoup de latitude dans le choix des objectifs. Nous sommes dans l'obligation d'avoir un objectif touchant la réussite de l'élève. Nous avons choisi la lecture, car le défi d'une majorité d'élèves est d'atteindre la réussite en lecture.

Question : « Pourquoi mettre l'accent sur la 4^e année? »

Pour avoir des comparables, nous utilisons les fins de cycle ayant des examens ministériels. Nous sommes dans l'obligation d'utiliser ces examens qui sont prescrits par le ministère. Le libellé est prescrit par le centre de service pour la formulation de certains objectifs.

Deuxième objectif : le sentiment d'appartenance.

Nous sommes dans l'obligation d'avoir un objectif sur le bien-être. Mme Valois présente l'objectif sur le sentiment d'appartenance qui est en lien avec le bien-être des enfants. Elle donne l'exemple des enfants de 2^e année qui croient changer d'école lorsqu'ils s'en vont en 3^e année. Vu les trois édifices, il est important de créer des rassemblements avec tous les édifices réunis. Les gens nomment des activités ou des façons de faire qui ont déjà été en place pour créer le sentiment d'appartenance à une seule école et non pas à trois écoles.

Troisième objectif : le pédagonumérique

Ce troisième objectif est, aussi, une obligation ministérielle. Dans les prochaines années, on vise l'introduction des TICS à l'enseignement. Il est important de respecter le rythme des enseignants. L'école va s'assurer de fournir les formations, les licences et le matériel pouvant permettre de développer le pédagonumérique en classe. Le seul point décisionnel pour le C.É. dans le projet éducatif touche les objectifs. Les membres prennent le temps de préciser les « coquilles » qu'ils ont relevées. On s'engage à rectifier les erreurs qui ont été soulevées. Mme Valois propose l'adoption du projet éducatif en s'engageant à corriger les erreurs et à rectifier certaines formulations.

Résolution 2023-2024-14 : Proposé par Dominique Daoust

L'adoption du projet éducatif est adoptée à l'unanimité sous réserve que les corrections soient apportées.

10. Sorties scolaires

a) **Sortie au Salon du livre présenté** par Manic Périard (enseignante 5^e année)

Résolution 2023-2024-15 : proposition appuyée par Janie Payment

Adopté à l'unanimité.

b) **Sortie pour les maternelles 4 et 5 ans au lac Beauchamp**

Aucuns frais à déboursier. Les frais d'autobus seront assumés par l'école.

Résolution 2023-2024-16 : Adopté à l'unanimité

c) **Sortie au musée de l'histoire et présentation Imax**

Sortie pour les maternelles 4 et 5 ans. Les frais sont assumés entièrement par l'école.

Résolution 2023-2024-17: Adopté à l'unanimité

11. Normes et modalités

Des balises sont nommées par le ministre :

Les examens du ministère compteront pour 10%. Le deuxième bulletin est reporté au 28 mars.

La rencontre de parent prévue en novembre est remise le 29 janvier selon le choix fait par les enseignants. Puisque le bulletin est reporté au 28 mars, la rencontre de parents est repoussée le 25 mars.

Résolution 2023-2024-18 : Lise Gingras propose d'accepter les deux nouvelles dates de remise pour les rencontres de parents.

Adopté à l'unanimité

12. Cour d'école

L'an passé un projet cour d'école a été proposé. 10 000 \$ de l'école pour un investissement de 90 000\$ du centre de service. L'école n'a pas été retenue. Puisque nous répondions à tous les critères, il a été proposé de reconduire le projet. Le C.É. doit statuer s'il accepte l'investissement de 10 000\$ pour recevoir le 90 000\$ de bonification. Il sera possible de modifier certaines décisions prises lors du premier plan émis l'an passé.

Résolution 2023-2024-19 : Le projet est appuyé par Lise Gingras

Adopté à l'unanimité

13. Mots :

- De la présidente : Janie mentionne qu'elle est contente du retour en classe.
- Des enseignants et des spécialistes : Les enseignants précisent que le retour en classe est récent. Donc, il n'y a pas beaucoup à dire pour l'instant.
Spécialiste : Les Choralies auront lieu. Beaucoup moins d'écoles participent, mais d'autres projets sont aussi à annoncer ultérieurement.
- De la technicienne du service de garde : Très heureux de revenir au travail le 8 janvier. Le manque de personnel nous affecte le service de garde. Pendant le travail à la maison, Lucie a travaillé sur les activités. La participation aux journées pédagogiques a beaucoup augmenté. Le formulaire pour l'ouverture de journées pédagogiques de mars sera envoyé cette semaine.
- OPP : Des démarches sont entreprises pour une danse à venir. L'OPP a été très satisfaite de l'activité d'Halloween, le corridor hanté.
- Mot des professionnels : Absente
- Mot de la directrice adjointe : Elle se dit très heureuse de travailler avec les profs et d'être de retour à l'école. Le mois de janvier et février est concentré à la préparation du passage primaire/secondaire et à la présentation des élèves en classe spécialisée.

14. Varia

a) Journée pédagogique service de garde versus site WEB

- Le site Web n'est pas toujours à jour ce qui créer des confusions pour les parents lors des pédagogiques au service de garde. Il serait important qu'il soit mis à jour régulièrement afin que les informations soient claires et précises pour les parents.

15. Prochaine rencontre : Le mardi 26 mars

16. Levée de l'assemblée : Proposée par Lise Gingras

Résolution 2023-2024-20 : Adopté à l'unanimité

Secrétaire de réunion : Patricia Bergeron directrice adjointe P.I.

Caroline Valois
Directrice

Janie Payment
Présidente

